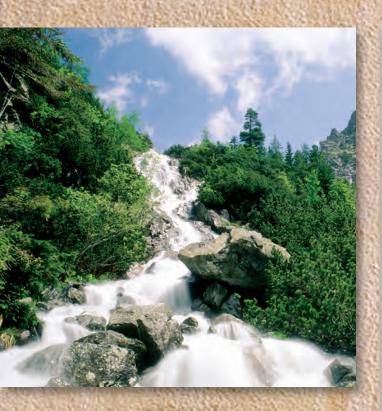
NUMÉRO 31 1er trimestre 2009

l'écho de nos villages

MERCUS - GARRABET - AMPLAING - JARNAT - CROQUIÉ



sommaire

DOSSIER: LA RESSOURCE EN EAU VIE LOCALE VIE SCOLAIRE VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS - ÉTAT CIVIL DÉLIBÉRATIONS DU C.M.



GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CRO

Le Président de la République a lancé deux études très importantes.

La première porte sur l'administration territoriale et les collectivités locales, que les membres du Gouvernement souhaitent réformer. Le comité "Balladur" chargé de réfléchir sur ce sujet a rendu ses conclusions. Il propose la création de deux pôles autour de la Région et l'Intercommunalité. Ceci engendrerait à court terme, la suppression des Départements, des Cantons et des Communes. En diminuant le nombre de collectivités, on clarifiera certainement leurs compétences, tout en les éloignant des populations. Le milieu rural ne sera-t-il pas pénalisé par cet éloignement? Encore une fois, ne fera t'il pas les frais de cette restructuration?

La deuxième concerne le prélèvement de la Taxe Professionnelle (qui représente plus de 60% des recettes fiscales de notre commune).

Cet impôt qui doit être supprimé en 2010 sera soitdisant compensé par :

- la création d'une taxe spéciale prélevée sur les conventions d'assurances :
- l'augmentation de la TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers);
- la mise en place de 3 nouvelles taxes :
 - taxe spécifique sur l'énergie
 - taxe sur la valeur ajoutée
 - taxe carbone (frappant la consommation d'énergie)
 - l'ajout d'une fraction d'imposition sur les ménages (impôt sur le revenu, TVA, CSG, taxe d'habitation et taxe foncière).

Si ces mesures sont mises en place, la diminution du montant des recettes due à la suppression de la Taxe Professionnelle sera inévitablement supportée par tous les contribuables, au travers des contributions financières directes ou indirectes.

Toutes ces dispositions seront néfastes aux développements tant collectifs qu'individuels;

Cela a t'il été bien mesuré? Je n'en suis pas persuadé. J. LORENZO

VIE LOCALE

LES TRAVAUX

Aménagement et calibrage du chemin de Yon

Coût des travaux après analyse des offres : 230 000 €TTC

- Ce coût comprend:
- la réfection totale du réseau pluvial avec raccordement des maisons existantes,
- l'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et télécom,
- la création d'un trottoir 1,40 m de large,
- la création de ralentissement (zone 30) par rétrécissement de la voie,
- la reprise des murs,
- la création d'un garde-corps métallique,
- la remise à niveau de la voirie
- le goudronnage en tri couche.

Les travaux ont commencé le 15 février et doivent durer 4 mois.

La municipalité et l'entreprise remercient les riverains et les usagers de leur patience et leur compréhension pour les désagréments causés lors de l'exécution de ces travaux.



COMMEMORATION DU 19 MARS

Afin de rendre hommage aux victimes civiles et militaires, les anciens combattants de la querre d'Algérie accompagnés de quelques concitoyens, se sont rassemblés samedi 21 mars devant le monument aux morts pour le dépôt traditionnel de gerbe et le discours du Maire.

Avant de prononcer un discours empreint d'émotion, Bernard LEBRUN président du Bureau de la FNACA de Tarascon, a tenu à honorer deux anciens combattants en leur remettant : à Roger DENJEAN la médaille commémorative et à Georges PY la médaille d'ancien combattant.

Un bouquet de fleurs a été déposé par le Maire sur la tombe de Gilbert MAGRI, jeune mercusien mort au champ d'honneur.

Cette cérémonie du souvenir a été clôturée par un sympathique vin d'honneur préparé et servi par le Conseil Municipal au foyer Jean Moulin (ancienne gare).





Les nouveaux horaires d'ouverture au public, mis en place depuis le 1er février dernier, et le réaménagement intérieur sont apparemment appréciés par les adeptes de la lecture dont le nombre est en forte progression..

Les 3 bibliothécaires bénévoles, ont renouvelé le stock des collections qui s'est enrichi de nouveaux ouvrages pour adultes et adolescents : Mangas, B.D., documentaires (cuisine, animaux, géographie, histoire, nature, santé....), biographies, romans, revues.

Les enfants ne sont pas oubliés, B.D, et albums en tout genre remplissent les rayons de l'espace qui leur est réservé. Ce qui semble satisfaire les élèves de l'Ecole d'Amplaing : accompagnés par leur institutrice, ils viennent s'approvisionner en livres toutes les 3 semaines.

Le printemps s'est installé à la bibliothèque.....

Rappel des horaires d'ouverture :

le mardi: 16 h à 18 heures, le mercredi: 10 h 30 à 12 h et 15 h à 17 heures, le vendredi 16 h à 18 h 30.





LA RESSOURCE EN EAU l'eau potable... elle ne coule pas de source



L'eau est essentielle à la vie et au bien être de tous. C'est pourquoi elle a besoin d'être protégée, traitée et économisée. Ses ressources sont d'autant plus précieuses qu'elles sont rares, sa qualité et son cycle naturel très longs.

Aujourd'hui, la qualité de l'eau et de l'environnement nous concerne tous.

L'évolution démographique, le développement de l'agriculture et la croissance du niveau de vie des populations sont à l'origine de la consommation en augmentation permanente de l'eau, avec une exigence qualitative.

Il est du devoir de tout professionnel de l'eau d'agir pour en préserver les ressources, en assurer la quantité suffisante tout en privilégiant la qualité. En effet, tout être humain a besoin de consommer une eau potable.

Pour assurer la fiabilité de la distribution, il est aussi nécessaire de protéger les réservoirs et les réseaux. Souvent l'eau captée ne répond pas aux normes imposées de potabilité. Elle peut contenir des produits indésirables, des particules en suspension, des sels dissous ou des germes. Il faut donc lui enlever des éléments nocifs, apporter des corrections afin qu'elle possède les qualités requises. Il faut éliminer les risques bactériologiques à l'aide de désinfectants : eau de javel, chlore, ultra violets ou ozone.

Toutes ces opérations de captage, stockage, transfert par réseau jusqu'au robinet du consommateur ont un coût de fonctionnement non négligeable.

Ce prix moyen de l'eau potable dans le bassin Adour-Garonne est de 3.18 €TTC / m3 en 2007. Comme je vous l'ai expliqué dans un précédent « bulletin municipal », la fourniture de l'eau et la gestion de l'assainissement apportent des recettes au SMDEA qui ne couvrent par les charges de fonctionnement ; la Commune équilibre ce déficit en puisant dans son budget plus de 65 000 €

Cette façon de fonctionner n'est plus autorisée par la loi qui exige que le « consommateur soit le payeur ». Les services de l'ETAT et le SMDEA que nous avons rencontrés ont accepté de reporter en ce qui concerne notre commune, l'application de cette directive à 2012. Aussi, afin que l'équilibre budgétaire soit effectif à cette date, et dans un souci d'éviter une augmentation brutale, un échéancier échelonné sur 4 années, a été mis en place (tableau ci-joint). Les tarifs sont calculés pour un prix moyen de l'eau et d'assainissement de 1.27 €/ m³ hors taxes et hors redevance.

FACTURATION DE L'EAU

Année	DOMESTIQUES (en euros)		JARDINS (en euros)		AGRICULEURS (en euros)	
	Abonnement	Consommation	Abonnement	Consommation	Abonnement	Consommation
2008	13,31	0,31	37,95	0,31	8,40	0,31
2009	25,54	0,47	50,00	0,47	10,00	0,47
2010	37,77	0,63	60,00	0,63	20,00	0,63
2011	50,00	0,85	70,00	0,85	30,00	0,85

FACTURATION ASSAINISSEMENT

Année	Abonnement	Consommation
2008	26,40	0,30
2009	34,20	0,45
2010	36,60	0,61
2011	50,00	0,85

Ces montants s'expriment :

- Hors TVA
- Hors redevance de l'Agence de Bassin Adour-Garonne



L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

La disponibilité
de la ressource en eau :
un enjeu majeur pour satisfaire
l'ensemble des usages
(industriels, domestiques
et liés à l'activité agricole)
et le maintien du bon état
écologique de nos rivières

Les enieux sur le bassin

Le bassin Adour-Garonne de par son relief (Massif Central et Pyrénées) et son exposition à l'influence océanique, possède un réseau hydrographique dense avec des écoulements importants. Cependant, en période estivale, lorsque la demande en eau est plus importante notamment pour l'irrigation, les débits des rivières peuvent s'avérer insuffisants pour satisfaire à la fois l'ensemble des prélèvements et assurer le bon fonctionnement écologique. Un des enjeux majeurs du bassin Adour-Garonne est de réduire la fréquence des périodes de crise sur la ressource en diminuant les déficits en eau.

Prélèvements en Adour-Garonne

Plus de 2.5 milliards de m3 ont été prélevés en 2001 dans les rivières, les réserves artificielles et les aquifères pour l'irrigation (1 milliard de m3, c'est-à-dire environ 40%), les besoins industriels (645 millions de m3, environ 26%) et les usages domestiques (764 millions de m3, environ 31%).

Ces besoins en eau paraissent faibles comparés aux volumes annuels écoulés aux exutoires du bassin soit près de 45 milliards de m3. Mais cette vision est trompeuse car en période critique d'étiage1 (été et début d'automne), le bilan est tendu sur de nombreux cours d'eau entre le niveau des consommations et le niveau de débit à maintenir pour assurer leur bon état écologique.

Une qualité d'eau altérée

En effet le problème ne se pose pas seulement en terme de quantité d'eau disponible.

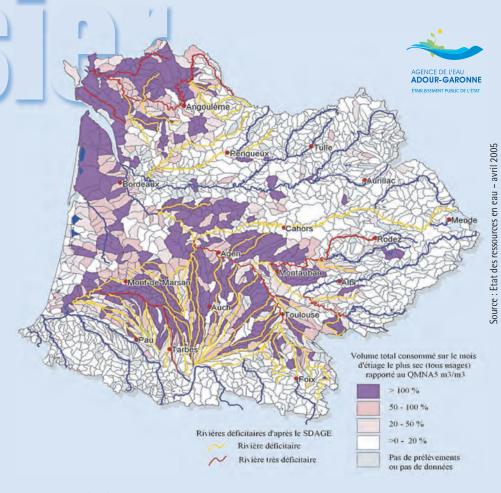
Certes, il faut pouvoir disposer de suffisamment d'eau pour répondre aux besoins et satisfaire l'ensemble des usages domestiques, industriels et agricoles. Mais il importe de ne pas perdre de vue que la baisse des niveaux affecte aussi l'équilibre des milieux aquatiques. Le débit d'une rivière, lorsqu'il est trop faible, peut être un facteur déterminant dans la dégradation des écosystèmes aquatiques : insalubrité, eutrophisation, altérations des divers habitats et peuplements, etc...

Une forte pression dans certains secteurs

Les secteurs de plus forte consommation se situent dans les bassins de l'Adour, de la Charente, de la Garonne moyenne, de l'Ariège aval, en Gascogne, et Tarn-Aveyron aval.

Cette consommation n'est qu'en partie compensée par des réserves de soutien d'étiage (450 millions de m3 dont 130 par des destockages conventionnés avec EDF).

Pour préserver les équilibres biologiques des rivières, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de 1996 avait fixé des Débits Ob-



jectifs d'Etiage* (DOE) représentatifs des débits dans les principaux bassins versants, à respecter sur des points.

Au cours des 5 dernières années (sauf en 2003), ces objectifs ont été respectés sur 80 % des points, les déséquilibres étant les plus fréquemment observés sur les bassins de l'Adour et de la Charente.

Par ailleurs, l'état des lieux a mis en exergue plusieurs nappes profondes* où la pression de prélèvement est telle qu'elle peut mettre en difficulté la vocation prioritaire de ces aquifères pour l'eau potable : nappes du bordelais, mais aussi sables inframollassiques du sud du bassin, Jurassique (départements 24 et 47), Turonien (départements 16, 17 et 24) et infratoarcien en Poitou-Charente.

Les réponses apportées par le SDAGE 2010-2015

Concilier le développement des activités économiques et la préservation des milieux aquatiques au travers d'une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau reste l'enjeu majeur du bassin Adour-Garonne, notamment dans la perspective du changement climatique.

La gestion quantitative de la ressource en eau, les économies d'eau et la mise en œuvre de nouvelles ressources sont organisées dans le cadre de Plans de Gestion des Etiages (PGE) instaurés par le SDAGE de

Le SDAGE 2010-2015 va renforcer les actions rétablissant durablement l'équilibre entre l'offre et la demande en eau, notamment en période d'étiage afin de répondre aux besoins socio-économiques dans le respect des objectifs environnementaux.

Cela nécessite la mise en oeuvre de démarches concertées de planification et de gestion collective (Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ou PGE) permettant à la fois :

- une gestion maîtrisée et économe de l'eau,
- d'utiliser au mieux les ouvrages existants,
- de créer les nouvelles réserves en eau nécessaires
- et d'ajuster les prélèvements à la ressource disponible.

Les perspectives de réchauffement climatique et la tendance observée sur l'augmentation de la durée des périodes de sécheresse laissent penser que le maintien d'un débit suffisant dans les cours d'eau sera une des clefs pour atteindre l'objectif de « bon état » sur plus de la moitié des eaux du bassin en 2015. La création de nouvelles réserves en eau est ainsi une réponse à l'obligation de prendre en compte ces évolutions futures majeures.

Les actions préconisées par le programme de mesures 2010-2015

L'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau passe par la mise en œuvre d'actions optimisant la gestion des prélèvements et la gestion des ouvrages.

La gestion des prélèvements, doit permettre d'adapter les quantités prélevées à la ressource disponible, par des économies d'eau à mettre en place pour tous les usages (agriculture, industrie, AEP).

Une meilleure gestion des ouvrages existants ou la réalisation de nouvelles réserves doivent permettre, tout en limitant l'impact de ces équipements sur le milieu naturel, de rétablir les équilibres quantitatifs des cours d'eau.

Le coût de ces actions représenterait environ 17% du coût total du Programme de Mesures (PDM) 2010-2015 évalué à 3.9 milliards d'euros sur 6 ans.

Les actions concernant les ouvrages représentent environ les 2/3 de ce coût, et correspondent pour l'essentiel aux créations de ressources nouvelles sur les bassins déficitaires, prévues par les outils de planification.

En accompagnement, des actions plus volontaristes visant à limiter les consommations d'eau d'irrigation grâce à la mise en place de mesures agri-environnementales, ont été envisagées dans les territoires du Lot, de la Charente et de la Dordogne.

1 - La période d'étiage est la période durant laquelle les débits des rivières et des fleuves sont au plus bas niveau



VIE SCOLAIRE

ACTION DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le 4 décembre dernier, les enfants de nos écoles ont été invités à assister à une réunion de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires. Cette réunion, animée par les responsables du Service Transport du Conseil Général a révélé un fort intérêt de la part de nos élèves. De nombreuses questions ont été posées et le questionnaire qui a été adressé aux élèves de CM2, CM1 et CE2 a été restitué quasiment sans faute.

A l'issue de la réunion un exercice d'évacuation du bus s'est déroulé en présence



Ecole gean yawis .09400 cheraus



LE CARNAVAL DES ÉCOLES LE 13 MARS 2009







VIE ASSOCIATIVE

LE TENNIS

Le tournoi « jeunes » du Tennis club de Mercus a comptabilisé 60 inscrits et 75 participants, regroupant des enfants entre 9 et 18 ans.

La bataille fut rude sur le court et à l'extérieur, la neige s'étant invitée laissant le soleil de l'année précédente à d'autres régions. La dernière finale « garçons » du samedi après-midi en catégorie 15/16 ans s'est terminée pratiquement dans le brouillard et le froid. Les spectateurs et les compétiteurs ont vaillamment résisté et il y eut un très beau match.

L'organisation du Tournoi Adultes qui aura lieu du 4/04 au 18/04 se finalise. Nous espérons une météo favorable qui permettra à tous grands et moins grands de profiter de beaux matchs en plein air.



APEEMGA

(ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MERCUS-GARRABET-AMPLAING)

Le 7 décembre 2008 a été organisé par l'association le premier vide grenier avec pour objectif de faire se rencontrer les parents pour mieux faire connaissance, et pour recueillir des fonds qui contribueront au financement des sorties scolaires.

Le 7 mars 2009 le loto des écoles.

ANIMATIONS

SAMEDI 13 JUIN 2009 : **FÊTE DES ASSOCIATIONS**

avec un grand spectacle de "Joutes Languedociennes" (activité de lances sportives sur barques) et animations sur le site de la base nautique toute la journée.

LES 20 ANS DU PLAN D'EAU

et base nautique de Mercus géré par la communauté des communes du canton de Tarascon.

DIMANCHE 5 JUILLET 2009 : TRIATHLON

organisé par Ariège Pyrénées Triathlon.



• MARIAGES •

21 mars 2009 : Yalid KHARCHOUF et Najat EL MOUSSAOUI

• DÉCÈS •

9 février 2009 : Suzanne SERRIS née AMIEL 12 mars 2009 : Josette FACCIOLI née ROZES

Directeur de la publication : José LORENZO Rédaction : Eliane GRAVES - Photos : Mairie de Mercus Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE (09)

LES AMIS DU SERBEL

Réunion d'information du vendredi 3 avril 2009 : Plus de 100 adhérents ont répondu à l'invitation du président en participant à cette réunion d'information et de rencontre.

Gilbert Riu, entouré d'Eliane Graves, Anne Paz et Guy Fonta a mis l'accent sur la nécessité de respecter les règles en matière d'adhésion et d'inscriptions aux activités, ceci afin de faciliter la bonne marche de l'association. Il a ensuite dressé le bilan des activités:

- déjà réalisées (Stade Toulousain/Clermont Auvergne le 22 février et séjour à Rome en mars pour le Tournoi des 6 nations « France Italie » du 22 mars, spectacles au Zénith dont Holiday on Ice, rencontres sportives à Toulouse, sorties de ski de fond à Beille...)
- en cours (aquagym, gymnastique), journée à Saint-Girons (marché pascal, musée des chemins de la Liberté), voyages en Corse et en Irlande...

et présenté les projets :

2009 : randonnées montagne, visite du Saint Gironnais, train jaune de Cerdagne, cours de danse, visite à WALIBI (ou Port Aventura)....

2010 : voyage au Mexique.

Les adhérents invités à s'exprimer ont pu donner leur opinion sur le fonctionnement de l'association, ou demander des compléments d'informations sur les activités

Les intervenants de la nouvelle activité « danse » ont ensuite présenté leur programme aux futurs danseurs. La manifestation s'est clôturée par un « verre de l'amitié », agrémenté de mises en bouches, dont les meilleures (tortillas) avaient été confectionnées par José Paz, notre cuisinier préféré...





DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

6 février 2009

- Commission Finances :
 - dépenses de fonctionnement 1 024 857,29 euros pour lesquelles on note une progression liée à la hausse des énergies (carburant, gaz),
- dépenses d'investissement dépenses : 1 5688 742,88 euros recettes : 1 411 033,89 euros.
- Régularisations foncières : achat de terrain (448 m²) à la SNCF à Mercus, achat de terrain à MM Delaunay et Saumon à Amplaing, cession gratuite de terrain (154 m²) chemin de Yon par Mme Lencou.
- Demande de subventions auprès de la Région du Département et de l'Etat pour remplacement du parc automobile (achat d'un Camion Master Renault et d'un Citroën Nemo),
- Demande de subvention DGE pour les travaux d'aménagement de la sortie de l'usine Praxair sur la RD 618.
- Attributions de subventions exceptionnelles pour le Tournoi de tennis (500 euros) et pour la fête des associations du 13 juin 2009 (2 000 euros),
- Travaux divers dans la commune : chantier sur le chemin de Yon (2 mois de travaux), taille d'arbres chemin latéral à Garrabet, cimetière de Mercus et arbres du boulodrome d'Amlaing,
- Travaux à programmer : réfection de bâtiments communaux (logements et toitures) à Jarnat, Amplaing et Garrabet.

27 février 2009

- Présentation et vote du compte administratif de la commune,
- Décision d'attribution d'une indemnité au receveur comptable du Trésor pour aide et conseil

- dans la préparation des documents budgétaires,
- Emplois saisonniers: en raison du nombre élevé des demandes, seules seront retenues pour 2009 les demandes de personnes n'ayant encore jamais travaillé pour la mairie (conditions: avoir 18 ans, poursuivre des études et résider dans la commune), délai d'inscription fixé au 30 avril 2009,
- Demande d'achat d'un logement présenté par Mme Charel et M. Deleschenaut pour le logement communal de Garrabet : avis favorable et demande d'estimation par le service des Domaines.

27 mars 2009

- Vote du compte administratif de la régie électrique (budget d'exploitation 74 034,88 €et budget d'investissement 56 750,46 €soit un total 130 785,34 €), voté à l'unanimité,
- Vote du budget primitif 2009 : budget primitif d'exploitation 389 885,00 € budget primitif d'investissement 128 650,00 € soit un total de 518 535,00 € voté à l'unanimité,
- Vote du compte de gestion de la régie électrique adopté à l'unanimité,
- Vote du budget principal : fonctionnement 1 362 384,00 € investissement 846 171,00 €soit un total de 2 208 555,00 €voté à l'unanimité,
- Subventions aux associations : 54 000 €
- Demande de subvention pour réfection de 2 logements communaux à Jarnat,
- Admission en non valeur : loyer 454,95 € électricité 340,58 €
- Eclairage public : hameau de Croquié 28 580 € poste BT chemin de la Caze 31 310 €
- Achat de terrain et bâtiment à Amplaing suite à la liquidation judiciaire de la CMCM.

